



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1333

Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, le CROUS de Lyon Saint-Etienne, la Préfecture du Rhône, la COMUE Université de Lyon, la Région Rhône-Alpes et Onlylyon pour la réalisation du « Students Welcome Desk » 2015 ex Espace Multiservices Etudiants.

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme BRUGNERA Anne

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1333 - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON, LA METROPOLE DE LYON, LE CROUS DE LYON SAINT-ETIENNE, LA PREFECTURE DU RHONE, LA COMUE UNIVERSITE DE LYON, LA REGION RHONE-ALPES ET ONLYLYON POUR LA REALISATION DU « STUDENTS WELCOME DESK » 2015 EX ESPACE MULTISERVICES ETUDIANTS. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est actuellement le 2^e pôle universitaire de France. Elle compte aujourd'hui plus de 138 000 étudiants, dont 16 000 étudiants internationaux, répartis dans 19 universités, Grandes Ecoles, instituts et établissements d'enseignement supérieur, avec 11 500 enseignants-chercheurs et 5 000 doctorants répartis sur 510 laboratoires publics et privés.

Lyon a pour ambition de se positionner dans le TOP 15 des grandes métropoles européennes de la connaissance.

Parallèlement à cet objectif de valorisation de l'enseignement supérieur et de rayonnement international, la Ville de Lyon se fait un devoir d'hospitalité et d'intégration des étudiants.

Aussi, depuis une dizaine d'années, la métropole lyonnaise et les grands acteurs de l'enseignement supérieur se sont donnés pour objectif d'améliorer l'accueil des étudiants et des chercheurs.

La Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, le CROUS de Lyon Saint-Etienne, la Préfecture du Rhône, la COMUE Université de Lyon, la Région Rhône-Alpes et Onlylyon ont ainsi créé, depuis 14 ans, un guichet unique d'accueil des étudiants nouveaux arrivants à la rentrée universitaire le SWD « Students Welcome Desk ».

Les objectifs de cette 15^e édition du SWD (ex EME) sont d'apporter aux étudiants les services et les informations nécessaires à leur vie quotidienne, leur offrir un accueil de qualité et simplifier leurs démarches d'installation. La bonne intégration de ces étudiants, nouveaux arrivants à Lyon, fera d'eux les nouveaux relais d'opinion internationaux de notre cité.

Ce guichet est conçu et animé par de nombreux partenaires publics et privés. Une équipe internationale accueille, en plusieurs langues, les étudiants et les reçoit autour de 2 grands services :

- un service d'accueil des étudiants internationaux avec délivrance des titres de séjour ;
- un service d'information et d'accompagnement sur les différentes thématiques de la vie étudiante : logement-jobs, prévention-santé, transport,

culture..., avec des ordinateurs en libre service pour les demandes d'aide sur le site de la CAF entre autres.

La convention, jointe au rapport, formalise les conditions de ce partenariat entre la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, le CROUS de Lyon Saint-Etienne, la Préfecture du Rhône, la COMUE Université de Lyon, la Région Rhône-Alpes et Onlylyon.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1. La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, le CROUS de Lyon Saint-Etienne, la Préfecture du Rhône, la COMUE Université de Lyon, la Région Rhône-Alpes et Onlylyon, pour la réalisation du « Students Welcome Desk », est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A. BRUGNERA